

ENGAGEMENT PERMANENT POUR **LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ**

CUVELIER PHILIPPE S.A. est membre du groupe SigmaRoc et adhère à sa politique Sécurité - Santé. L'objectif permanent des Carrières CUVELIER est de créer les conditions de travail permettant à l'activité de se dérouler avec ZÉRO accident.

Pour atteindre cet objectif, la participation de tous est requise : **ouvrier, employé, contremaître, directeur**, chacun doit travailler et aider les autres à travailler en toute sécurité, et contribuer à établir un environnement de travail sûr et sain.

Pour ce faire, la direction des Carrières CUVELIER s'engage à :

- > Faire preuve d'un **leadership exemplaire en matière de santé et de sécurité** à tout moment, favorisant une culture positive tout en veillant à ce que les systèmes et processus sécurité-santé soient clairs, mis en œuvre, surveillés et examinés ;
- > **Identifier et prévenir les risques**, avec une attention plus particulière pour les risques pouvant être à l'origine des accidents les plus graves ;
- > **Maîtriser les risques nouveaux** en veillant à l'accueil des nouveaux travailleurs, à l'acquisition de nouveaux équipements et à l'adaptation des méthodes de travail ;
- > Assurer à l'ensemble du personnel la **compétence Sécurité-Santé** nécessaire pour mener à bien ses tâches, en le formant régulièrement, en l'informant régulièrement et en lui fournissant les instructions et l'équipement adéquats ;
- > **Analyser les accidents**, chômants ou non, les 1^{ers} secours, les incidents et situations dangereuses afin d'en rechercher les causes et d'en éviter la répétition ;
- > **Fournir les ressources nécessaires** pour que les risques soient gérés adéquatement ;
- > **Faire respecter** à l'ensemble du personnel et aux sous-traitants, **les consignes**, les procédures et les instructions des Carrières CUVELIER ;
- > **Améliorer le retour d'expérience et la communication** par le biais d'affichage et de réunions.

Nous attendons

- > L'engagement sans réserve de tous et l'exemplarité de l'encadrement et de la ligne hiérarchique
- > L'application sans compromis des règles d'or Sécurité-Santé
- > L'adhésion et l'implication de nos partenaires et co-traitants
- > Des comportements individuels et collectifs exemplaires
- > Un devoir de vigilance partagée et d'intervention en cas de danger



LA SÉCURITÉ, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

